



Depuis de long mois, les militant(e)s CGT de l'entreprise VPK Ondulys de Saint Quentin subissent des pressions.

Notre syndicat Métropole Nord CGT ne peut accepter de tels agissements envers nos collègues, car quand on touche à un de nos camarades, on touche à toute La CGT.

Monsieur, si Alice vous gêne, posez-vous les bonnes questions !

En effet Alice est représentante des salariés de votre entreprise, et ne fait que faire respecter les droits de vos salariés et vos obligations en termes de conditions de travail.

C'est pourquoi nous demandons à la direction de VPK Ondulys l'annulation immédiate de la procédure de licenciement vis-à-vis d'Alice Gorlier.

Fait à Lille, le 18 décembre 2018
Le bureau Métropole Nord CGT